

DESARTECH SA



Rapport du devoir de diligence pour les approvisionnements provenant de ZCHR et les droits humains

Genève, le 10 juin 2026

Contexte

DESARTECH SA est un atelier de haute joaillerie qui, depuis plus de 30 ans, réalise un grand nombre de bijoux : colliers, bracelets, boucles d'oreilles, bagues, pendentifs, ainsi que le développement de montres jusqu'à leurs réalisations finales.

DESARTECH S.A. œuvre pour la plupart des grandes marques situées dans le canton de Genève, tant pour la création que pour des réparations/modifications de toutes sortes, mais également pour plusieurs compagnies étrangères réputées venant chercher un savoir-faire propre aux ateliers de joaillerie suisse tel que nous le proposons, situé 1 rue du perron à Genève, Suisse.

Dans le cadre de ses activités, l'entreprise s'approvisionne en matières précieuses pouvant provenir ou transiter par des zones de conflit ou à haut risque (ZCHR).

Les risques liés à ces provenances incluent des violations flagrantes des droits de l'Homme, la torture, le travail forcé ou obligatoire, les crimes de guerre, un soutien direct ou indirect à des groupes armés non étatiques ou à des forces de sécurité publiques ou privées, des pots-de-vin et des fausses déclarations sur l'origine des minerais, du blanchiment d'argent, de l'évasion fiscale et un non-paiement des redevances au gouvernement.

Afin de réduire les risques liés à cet approvisionnement et répondre aux exigences de la norme RJC CoP, l'entreprise a adopté une politique d'approvisionnement responsable et une politique de respect des droits humains qui comportent notamment une démarche du devoir de diligence selon le guide de l'OCDE.

Système de gestion

L'entreprise a mis en place un système de gestion du devoir de diligence en cinq étapes selon le guide de l'OCDE (système de gestion, identification des risques, gestion des risques, audit, rapport) pour les approvisionnements provenant de ZCHR et les droits humains.

Ce système est constitué de plusieurs éléments complémentaires permettant d'évaluer et gérer les risques liés aux approvisionnements provenant de ZCHR et des droits humains.

Cette démarche de diligence est auditée dans le cadre des audits du RJC CoP.

Pour son approvisionnement en métaux précieux, l'entreprise travaille avec un petit nombre de fournisseurs de métaux précieux localisés en Suisse, certifiés RJC CoP, CoC, LBMA, avec lesquels elle entretient des relations commerciales de longue durée.

En ce qui concerne les pierres précieuses, l'entreprise se fournit également auprès de partenaires de longue date, installés en Suisse et de préférence certifiés RJC CoP.

L'évaluation des risques se base sur un processus KYC et sur des informations publiques.

Conclusions

Grâce aux informations collectées, l'entreprise n'a pas identifié de signal d'alerte dans sa chaîne d'approvisionnement ni d'impact néfaste sur les droits humains concernant ses employés et fournisseurs directs.

Le défi principal pour une entreprise de notre taille en aval des chaînes d'approvisionnement est d'obtenir des informations sur les démarches du devoir de diligence de nos fournisseurs et sur la chaîne d'approvisionnement en amont de nos fournisseurs directs.

Compte tenu de notre situation, nous nous attendons à avoir un rapport stable avec peu de changements dans les années à venir et nous continuerons de compléter nos connaissances sur les chaînes d'approvisionnement des matériaux précieux.

